



FLASHinfo Riverains

Avenue Charles Lamarque Cando



Madame, Monsieur,

Nous vous informons que **M₂O Agglo** va engager des travaux de remplacement des canalisations d'assainissement sur l'avenue Charles Lamarque Cando.

Nature des travaux :

Ce chantier d'assainissement sera réalisé par l'entreprise **COLAS**.

L'opération consiste à modifier le tracé des anciens réseaux situés sur les terrains de XL Habitat, par la pose d'une nouvelle canalisation sous la voirie.

Durant ces travaux d'assainissement, la collecte des eaux usées sera maintenue.

Localisation et planning prévisionnel des travaux :

- ✓ **Localisation des travaux** : implantation située sur la partie du fond de l'avenue Charles Lamarque Cando (portion descendante).
- ✓ **Planning*** : démarrage des travaux prévu à partir du **2 février 2026** pour une durée prévisionnelle de **4 semaines**.

*suivant conditions météorologiques

Contraintes de circulation :

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur l'emprise de la voirie concernée par les travaux.

Sous couvert de l'entreprise, les accès riverains seront réglementés de part et d'autre de la zone des travaux.

Le cheminement des piétons sera lui maintenu et sécurisé.

Pour le bon déroulement du chantier, les riverains sont invités à respecter la signalétique mise en place.

Conscients de la gêne que pourront occasionner ces travaux, nous prendrons les dispositions nécessaires afin que le chantier se déroule dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil à l'entreprise.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Mont de Eau Agglo

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- M₂O Agglo : M. DUCOM au 06.75.37.18.11 (suivi des travaux)
- Entreprise COLAS : 07 61 44 09 42 (chef de chantier présent sur le terrain)

Mise à jour des informations sur <https://montdemarsanagglo-eau.fr/>